



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil d'administration du 4 juillet 2023

Délibération n° 380 relative au dispositif de maîtrise des risques budgétaires et comptables

Vu l'article 47-2 de la Constitution,

Vu les articles 57 et 215 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté d'application du décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique du 17 décembre 2015,

Le Conseil d'administration du Crous de Reims vote l'adoption de la cartographie des risques et l'activité de maîtrise des risques pour le processus "Logement étudiant".

Pour : UNANIMITÉ

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Reims, le 04 juillet 2023

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique PERDEREAU